VILLE DE HUY

4500 – Huy, le 24 octobre 2025

LA REUNION CONJOINTE ANNUELLE ET PUBLIQUE
DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
(art. L1122-11 CDLD)

est convoquée, le lundi 3 novembre 2025, à 18 heures,
à l'école communale HUY-SUD, Avenue du Hoyoux, 7 à Huy

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre public d'Action sociale établi en application de l'article 26bis, §5 de la loi organique des CPAS.
2. Présentation des services du CPAS.

Le Directeur général,

M. BORLEE

Le Bourgmestre,

C. COLLIGNON

La Directrice générale du CPAS,

M.C. BERNARD

La Présidente du CPAS ffs,

H. MBADU.